



**DDI DDT(M) - DDPP
DDCS - DDCSPP**



**Élection des représentants
des personnels des DDI
Comités techniques des DDI**
le 6 décembre 2018

*Ces femmes, ces hommes
ces métiers qui font
le service public dans
les DDI*

**LE SERVICE PUBLIC N'EST PAS UNE CHARGE
MAIS UNE CHANCE !**

Avec l'UNSA, je vote pour un syndicalisme positif, utile, réformiste

Avec l'UNSA, ma voix compte au CT des DDI (3 sièges, 27% des voix)

Avec, l'UNSA, on s'occupe de moi pour obtenir des résultats tangibles

Avec l'UNSA, je soutiens un syndicat qui agit pour la diversité et l'égalité professionnelle

**Sur les quatre dernières années (2014/2018),
avec l'UNSA, j'ai obtenu :**

AU CT ET CHSCT DES DDI

- La création du CHSCT des DDI revendiquée dès 2010 afin d'aborder les questions liées aux conditions de travail
- La mise en œuvre du télétravail pour mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle
- L'harmonisation du reste à charge d'un repas pris dans un restaurant inter administratif et l'évolution du seuil indiciaire de la prestation interministérielle (PIM) restauration
- Un groupe de travail sur les missions de contrôle et modalités communes de protection des agents
- Un groupe de travail sur l'égalité professionnelle femmes/hommes et la lutte contre les violences sexuelles et agissements sexistes
- La mise en œuvre d'un baromètre social revendiquée dès le premier CHSCT des DDI afin de donner une photographie du contexte actuel des conditions de travail

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

- L'augmentation du point d'indice soit 1,2% après six années de gel (0,6 juillet 2016 et février 2017)
- La mise en œuvre du PPCR par une refonte des grilles avec des revalorisations indiciaires étalées entre 2016/2021 pour l'ensemble des agents des filières administrative et technique
- La revalorisation des taux des frais de déplacement (hébergement, indemnité kilométrique)

**Je vote et fais voter l'UNSA
le 6 décembre 2018**

Pour les quatre prochaines années (2018/2022)

Avec l'UNSA, je dénonce

- **La baisse constante des effectifs** et des moyens qui pose désormais la question d'un seuil minimum pour ma direction
- **Des départs à la retraite non remplacés** qui impliquent une augmentation de la charge de travail sans reconnaissance professionnelle
- **Le travail dans l'urgence** et des délais trop contraints imposés par les ministères
- **L'absence de soutien hiérarchique direct** sur la définition des missions et leur orientation
- **Des conditions de travail sans cesse dégradées** qui font suite aux restructurations organisationnelles avec l'aggravation constante des RPS
- **Des disparités relevées au niveau du régime indemnitaire**
- **Une grande disparité des prestations** entre collègues de ministères différents (médecine de prévention- prestations sociales...)
- **Des freins à la mobilité** au regard des différents modes opératoires RH des ministères
- **Le nouveau gel du point d'indice**, le retour de la journée de carence ainsi que la compensation insuffisante de la hausse de la CSG
- **Un dialogue social faussé** dans le cadre du Programme Action Publique 2022 et des quatre chantiers Fonction publique
- **Les projets de fusion des secrétariats généraux des DDI** qui couperaient le lien entre les agents et leur ministère d'origine
- **Les projets d'interdépartementalité et de modularité** qui dégradent les conditions de travail
- **Des situations de tension** par manque de dialogue social
- **Le non respect des droits syndicaux**

Pour les quatre prochaines années (2018/2022)

Avec l'UNSA, je revendique

- **Une juste reconnaissance par une rémunération revalorisée** (indiciaire et indemnitaire)
- **Des carrières et des rémunérations attractives**
- **Des mobilités ministérielles**, inter ministérielles ou inter fonction publique librement choisies
- **Une RH de proximité** par le renforcement du secrétariat général en termes d'effectifs car il est un acteur incontournable et indispensable pour accompagner les déroulements de carrière
- **Le droit à l'information** et à la consultation préalable à toute restructuration de service car la prise de décision ne peut se faire sans les agents ni les instances de concertation que sont les CT, CHSCT et CAP, dans la plus totale transparence
- **Le maintien dans leur intégralité des CT, CHSCT, CAP** clefs de voûte de la défense des droits et des conditions de travail
- **L'harmonisation totale des régimes indemnitaires** et des prestations d'action sociale
- **L'égalité réelle entre les femmes et les hommes**
- **L'actualisation de tous les frais liés aux déplacements** et missions (revalorisation des taux des frais de repas, mise en place du forfait mobilité durable - prime vélo - jusqu'à 400 €...)
- **Un soutien plus appuyé de la part de la hiérarchie** en cas de situation de crise
- **Des actions visant à favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail** et à lutter contre toute forme de discrimination
- **L'accès au télétravail sans entraves** et le droit à la déconnexion afin de mieux articuler vie professionnelle et vie privée

Et je défends

- **Une présence de l'Etat plus affirmée** dans les territoires et au plus près des citoyens
- **Le maintien d'emplois publics de qualité** dans les territoires
- **Une vision globale et prospective de l'emploi public** dans le cadre de la GPEEC. C'est la théorie de l'adéquation moyens/missions en mettant le focus sur l'anticipation des départs à la retraite. C'est un enjeu à relever d'ici 2022.
- **Un besoin de missions d'appui, d'expertise et de conseil de proximité** qui doit être satisfait au plus près du terrain.

*L'UNSA n'est ni une organisation syndicale complaisante
ni une organisation syndicale d'opposition systématique*

Je vote et fais voter UNSA le 6 décembre 2018